



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby**

25 OCTOBRE 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY, TENUE LE VINGT-CINQUIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DE L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX (2022-10-25), DANS LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL, AU 360, RUE PRINCIPALE À SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE.

PRÉSENCES : Le maire, monsieur Marcel Gaudreau
Madame la conseillère Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Gilbert Cabana, Benoit Isaia et Bertrand Dubé.
Madame Annie Lessard qui agit à titre de secrétaire.

ABSENT : Alexandre Picard

Tous confirment avoir reçu l'avis de convocation avec copie de l'ordre du Jour et formant quorum sous la présidence de MONSIEUR MARCEL GAUDREAU, maire.
Madame Annie Lessard, directrice générale / greffière-trésorière, agira comme secrétaire de l'assemblée.

2022-10S-204

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le QUORUM a été constaté ;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉ par Benoit Isaia

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 13h31.

2022-10S-205

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil approuve l'Ordre du Jour soumis :

ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES, CONSTATATION DU QUORUM

CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION

1. OUVERTURE DE LA SESSION.
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 419-2022.
4. SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE
5. PÉRIODE DE QUESTIONS.
6. CLÔTURE DE LA SESSION

2022-10S-206

DÉCISION DU CONSEIL – ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO. 419-2022.

Document soumis : Projet de règlement no. 419-2022;

ATTENDU QUE l'article 145.21 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) autorisant une municipalité à assujettir la délivrance d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation à la conclusion d'ententes portant sur la réalisation de travaux relatifs aux infrastructures et aux équipements municipaux, leur prise en charge et le partage des coûts de tels travaux;

ATTENDU QUE de telles ententes permettent à une municipalité de contrôler de manière plus harmonieuse et plus efficace les divers projets de développement qui sont réalisés sur son territoire et leur impact sur les équipements et les infrastructures municipales, et ce, en fonction de ses divers règlements d'urbanisme ;

ATTENDU QU'IL est dans l'intérêt de la municipalité de Saint-Alphonse-de-



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

Granby, et de ses citoyens d'adopter un règlement à cette fin ;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil adopte le projet de « *RÈGLEMENT NO. 419-2022 SUR LES ENTENTES RELATIVES À DES TRAVAUX MUNICIPAUX* », tel que soumis et rédigé.

Copie du projet de règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

De plus, une assemblée publique sur ce projet de règlement sera tenue le 08 novembre 2022 à 19h00 à la mairie de Saint-Alphonse-de-Granby située au 360, rue Principale à Saint-Alphonse-de-Granby (Québec) J0E 2A0. Lors de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions.

2022-10S-207

CLÔTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la présente session est levée à 13h36.


Annie Lessard,
D.g. adj./ Gref.-très. adj.


Marcel Gaudreau,
Maire